



Retour des Heures mensuelles d'informations

Du mardi 30 septembre 2025

Calibrage des effectifs en territoires de solidarité

Cher(e) collègues,

Les syndicats CGT et FO sont venus à votre rencontre et nous avons entendu :

1- Vos besoins de postes :

- Pour le PAS de ST Hilaire du Harcouët
- ☞ 1 poste de puéricultrice PMI , 1 référent ASE
 - Pour le PAS de Saint Lô
- ☞ 2 postes d'assistant de service social et 2 postes d'AMS
 - Pour le PAS de Cherbourg Hague
- ☞ 1 référent autonomie (pour permettre la continuité de service)
 - Pour le PAS de Coutances
- ☞ 1 référent autonomie
 - Pour le PAS de Carentan
- ☞ 1 référent ASE
 - Des postes AED supplémentaires (5) pour faire face aux délais d'attente de quasiment un an en AEMO administrative.

Soit un total de **14 postes**

Il ne s'agit que de moyens permettant de faire face à l'accroissement des charges de travail !

2- La nécessité de maintenir les moyens là où ils se trouvent ;

3- Votre opposition aux redécoupages de territoires qui ne correspondent pas aux bassins d'attractivité des habitants ;

Ces redécoupages n'ont pas fait l'objet d'une concertation avec les professionnels des communes concernés qui auraient pu apporter leur expertise quant aux habitudes de vie des habitants de ces territoires.

4- Vos inquiétudes sur les projets en cours en parallèle comme le projet de service de polyvalence, la réorganisation des missions des référents RSA et les suivis ASE ;

- Devant l'embolisation des IP pour le service social polyvalent et PMI et devant l'absence de prise en compte des nouvelles évaluations HAS, l'inquiétude est de ne plus faire d'accueil généraliste et surtout d'accompagnement psycho-social et d'actions collectives.
- Inquiétudes de perdre les référents RSA pour participer aux évaluations IP et qu'ils passent sous hiérarchie DIE avec une perte de sens du travail social ;
- Inquiétudes de la manière dont va s'opérer le changement de référence par territoire des enfants confiés qui subiront un changement supplémentaire dans leur parcours.

5- Votre colère contre

- L'opposition des territoires/agents entre eux,
- La réponse aux besoins à moyens constants quand les charges de travail augmentent,
- Le remplissage de données statistiques (la matrice) dans un temps court et pendant une période de congés d'été et
- Les annonces de transferts de postes à venir ;

6-Votre ras le bol

- De devoir se réorganiser sans cesse,
- De devoir se battre pour obtenir des moyens pour fonctionner et répondre aux usagers normalement,
- De s'inquiéter sur l'avenir des missions et l'accroissement de charge dont personne ne parle (ex : PPE pour l'ASE et aussi la polyvalence de secteur/PMI)

Nous vous appelons à vous mobiliser massivement dans la cour
d'honneur de la maison du département

Jeudi 2 octobre à partir de 14 heures
pour faire pression
sur le Comité social Territorial
et demander des négociations sur vos revendications